

## 2<sup>e</sup> COMMUNE DE LA CHAPELLE

73660 LA CHAPELLE

### CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 12 DECEMBRE 2024

#### LISTE DES DELIBERATIONS

MEMBRES PRESENTS : Mmes REFFET Martine, DALLA-COSTA Josette, MAURICE Michèle, NOYEL Marie-Geneviève, Mrs COSTEL Charles, GOYET Adrien, HILAIRET Gwenaël, CUGNET Romain.

Secrétaire de séance : Mme REFFET Martine

- 
- *PROCÈS-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL en date du 3 Décembre 2024 : approuvé à l'unanimité*
  
  - **REFORME DES REDEVANCES DES AGENCES DE L'EAU au 1<sup>er</sup> Janvier 2025**  
Redevances répercutées sur les factures des abonnés au service au prorata du volume d'eau consommé (création de trois redevances se substituant aux redevances existantes pour pollution de l'eau domestique et pour modernisation des réseaux de collecte)
    - Redevance consommation d'eau potable : 0.43€ HT/m<sup>3</sup>
    - Redevance pour performance des réseaux d'eau potable : 0.01 € HT/m<sup>3</sup>
    - Redevance pour performance des systèmes d'assainissement collectif : 0.009€ HT/m<sup>3</sup>

< Délibération approuvée à la majorité (2 abstentions)
  
  - **MANDATEMENT DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2025**  
Autorisation donnée à Monsieur le Maire pour le règlement des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2025, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2024.  

< Délibération approuvée à l'unanimité

#### Questions diverses :

- *Décisions prises par le Maire en vertu de sa délégation consentie par le conseil municipal et relative à l'engagement de dépenses (article L 2122-22 Du CGCT) :*
  - Travaux d'urgence sur la prise d'eau du Drairon alimentant la centrale hydroélectrique : accord devis entreprise MAURO Maurienne selon un montant de 20 940 € TTC.

*Vu la présente liste des délibérations du Conseil Municipal pour être affichée à la porte de la mairie et mise en ligne sur le site internet de la Commune en date du 16 Décembre 2024.  
Fait à La Chapelle, le 13 Décembre 2024*

Le Maire,  
COSTEL Charles

